
Pour toute question individuelle sur l'ordre du jour (bonifications au titre du handicap dans le cadre du mouvement intra, candidatures aux stages ASH, droit individuel à la formation et congé de formation) contactez-nous (allier@sudeducation.org ou 06 12 15 24 36).

Suite aux déclarations du snuipp-fsu et du se-unsa, SUD éducation a dit se retrouver dans les propos tenus et que les difficultés rencontrées par les collègues (règle du mouvement avec vœux géographiques, mobilité, absences non remplacées) nous amenaient à appeler à la grève interprofessionnelle du 9 avril.

- **Bonification au titre du handicap pour le mouvement intra départemental 2015.**

Le DASEN suit les propositions du médecin de prévention.

7 collègues auront 800 points.

2 collègues auront 100 points.

- **Candidature aux stages ASH.**

1 départ en formation de psychologue scolaire est prévu. Pour l'instant il manque l'accord de l'université de Lyon. La réponse pourrait arriver courant avril.

La priorité est donnée à l'option E.

2 départs sont prévus. Reste maintenant à connaître les postes supports en fonction de la carte scolaire.

Rien pour les autres options.

La dotation pour financer les départs en stage ASH continue de diminuer. Cela montre qu'il n'y a pas de volonté de recréer les postes de RASED supprimés et plus largement de prendre en compte la difficulté scolaire.

• Demande de congé de formation et droit individuel à la formation.

Il y a 2 supports cette année donc 2 collègues qui pourront en bénéficier + un collègue qui demande 1 semaine.

Contactez-nous pour des réponses individuelles.

Le DASEN souhaite mettre la priorité sur les formations FLE (Français Langue Etrangère).

2 demandes de DIF.

• Questions diverses.

Postes à profil

le DASEN informe la CAPD des listes des personnes choisies pour les postes suivants :

- enseignant référent à Vichy, 7 candidats retenus
- ULIS de Joseph Hennequin à Gannat (création) et Anne de Beaujeu à Moulins (départ en retraite), 11 candidats retenus
- centre éducatif fermé de Lusigny, 1 candidat nommé à titre provisoire et conserve son ancien poste pendant 1 an.

Pour le choix les commissions indiquent s'être fondées sur les spécialisations et sur le barème. Il reste un flou quand on nous indique que le choix s'est fait en fonction des réponses données lors de la commission.

Sur-cotisation pour temps partiel

47 personnes ont sur-cotisé depuis le 1^{er} septembre 2005, dont 7 sur 2 années et 2 sur 4 années.

2006-2007 : 3 sur 116 temps partiels

2011-2012 : 9 sur 154

2007-2008 : 2 sur 146

2012-2013 : 5 sur 140

2008-2009 : 5 sur 144

2013-2014 : 2 sur 143

2009-2010 : 1 sur 148

2014-2015 : 5 sur 156

2010-2011 : 4 sur 144

Retards d'inspection

Point sur les inspections datant de plus de trois ans au 30 mars.

Circonscription	Nombre d'inspections datant de plus de 3 ans	Nombre d'enseignants cette année	Pourcentage
Moulins 1	48	290	16,55 %
Moulins 2	5	228	2,19 %
Montluçon 1	53	282	18,79 %
Montluçon 2	32	262	12,21 %
Vichy 1	5	242	2,07 %
Vichy 2	55	301	18,27 %
ASH	12	106	11,32 %

Le DASEN explique les retards par le manque de stabilité au niveau de l'IEN.

Le DASEN indique que s'il y a un retard pour les promotions il y a une bonification de 0,5 points.

Sur la forme, SUD éducation conseille aux collègues d'être vigilants sur leur prochaine possibilité de promotion et de ne pas hésiter à se signaler à son IEN pour avoir une note au 31 août pour une promotion l'année scolaire suivante.

Sur le fond, cela montre encore une fois l'injustice d'un système de promotion à trois vitesses. Nous revendiquons que tous les collègues progressent au rythme le plus rapide comme cela est possible à la hors classe ou pour nos IEN.

Pour discuter et progresser dans nos pratiques, c'est la formation continue qu'il faut relancer.

Problèmes de remplacements

Le DASEN reconnaît lui même qu'il y a un vrai problème de remplacement. Si on veut être un peu optimiste, cela est une avancée : le DASEN ne se cache plus derrière le taux d'efficience et les difficultés des autres départements.

Sur la période du 5 janvier au 6 février 2015 il y a eu 533 journées de remplacements non assurés, soit 22,81 % d'absences non remplacées par rapport au total des absences.

Par un tour de passe-passe en donnant aussi le pourcentage des absences non remplacées par rapport au total des jours de classe (donc en comptant toutes les classes sans absence) on arrive à 1,87 %. Mais plus personne n'est dupe.

Circonscription	Nombre de journées de remplacement non assurés	Absences non remplacées par rapport au total des absences
Moulins 1	67	16,96 %
Moulins 2	32	11,12 %
Montluçon 1	111	30,49 %
Montluçon 2	108	22,04 %
Vichy 1	83	25 %
Vichy 2	132	28,21 %

Actuellement sur 111 titulaires remplaçants, il en reste 78 disponibles.